

L'ABBAYE DE POTHIERES : HISTOIRE ET REFLEXIONS

Au professeur Michel Belotte

INTRODUCTION

Face aux destins des principales abbayes châtilloises, à savoir Lugny ou le Val-des-Choux, mais plus encore vis-à-vis de ceux des grandes abbayes cisterciennes du diocèse de Langres, en l'occurrence Clairvaux, Fontenay et Molesmes, celui de l'abbaye de Pothières semble avoir été quelque peu oublié au profit de sa seule création entreprise vers 858-859, par le prestigieux comte Girart de Roussillon. Or, plus que son implantation de nature éminemment politique¹, l'abbaye de Pothières fut également un pôle temporel et spirituel de premier ordre dans l'ancien *pagus* du Lassois, et ce jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La vie de l'abbaye ne fut pas un long fleuve tranquille, loin de là, et sa destinée mérite justement que l'on s'intéresse de plus près à son histoire, afin de mieux cerner le rôle déterminant qu'eut cet établissement monastique dans l'espace singulier que fut, et qu'est encore aujourd'hui, malgré les découpages purement administratifs, la vallée de Pothières. Il convient également de tenter de mieux évaluer le rôle qu'eut la légende de Girart de Roussillon dans le destin du monastère pultérien. Quelle fut la renommée de l'abbaye ? Eut-elle des abbés prestigieux ? Fut-elle associée à des décisions historiques ? La légende de Girart eut-elle un rôle important dans son développement ?

Plusieurs études furent plus ou moins directement consacrées à l'histoire de l'abbaye. La première fut celle publiée en 1941 par Louis Suquet, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, qui réalisa une petite monographie de la commune de Pothières, dans laquelle il évoque l'histoire de l'abbaye, indissociable de l'histoire du village². Malgré tout, le manque de références historiques précises (absence de bibliographie et de notes) peut parfois laisser planer le doute sur la qualité de certains renseignements³. Cependant, la petite étude de M. Suquet reste à consulter pour qui souhaiterait rapidement entrevoir l'histoire de l'abbaye. La même année, parut l'ouvrage cosigné par MM. Claudon et Laurent, qui proposèrent une synthèse intéressante de l'histoire de l'abbaye⁴.

¹ ARABEYRE P., COURTIME N., GELIS J., MALNOURY M., *Saint Vorles au pays de Châtillon-sur-Seine*, Les éditions du Bien Public, 1991, p. 24. RAUWEL Alain, « Le renouveau monastique et canonial en Châtillonnais, XIe-XIIIe siècles », in *bulletin de l'association des Amis du Châtillonnais*, n° 24, association des Amis du Châtillonnais, Châtillon-sur-Seine, 2007, p. 5.

² SUQUET L., *Pothières à travers les âges, petite histoire de l'abbaye et du village de Pothières*, Les Cahiers du Châtillonnais, n° 82, association des Amis du Châtillonnais, Châtillon-sur-Seine, rééd., 1^{re} éd. 1941.

³ A la lecture de la monographie de Louis Suquet, on se rend compte que l'auteur a sans doute consulté les ouvrages d'Eugène Nesle ou d'Ernest Petit mentionnés dans la bibliographie p. 26-27.

⁴ CLAUDON Ferdinand, LAURENT Jacques, *Abbayes et prieurés de l'ancienne France, recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France*, t. 12^e, province ecclésiastique de Lyon, 3^e partie : diocèses de Langres et de Dijon, Paris, 1941, p. 280-287.

Néanmoins, nous ne saurions qu'encourager le passionné à consulter en profondeur la thèse exceptionnelle, mais hélas trop méconnue, de M. René Louis (1906-1991)⁵, professeur honoraire de littérature médiévale à l'université de Paris X-Nanterre, qui présenta et publia ses recherches en 1946-47. M. Louis s'attacha à étudier avec exhaustivité l'histoire de l'abbaye de Pothières, mais aussi et surtout, la vie et les légendes de son fondateur, Girart de Roussillon⁶. Ce travail reste encore aujourd'hui la référence absolue pour qui s'intéresse à ce sujet.

Christian Sapin, archéologue médiéval à l'université de Bourgogne, fit paraître en 1976-77, un article concernant les fouilles qu'il mena sur le site de l'ancienne abbaye⁷. En 1986-87, Elie Wermelinger, sportif et journaliste, rédigea deux petits articles sur Pothières, résumant l'histoire de son pays et de son monastère, pour la Société d'archéologie et d'histoire du Tonnerrois (SAHT)⁸. Toutefois, aucune révélation n'est à attendre de cette synthèse, parfois inutilement alambiquée⁹, et surtout beaucoup trop inspirée par le travail de M. Suquet¹⁰.

Quant à Michel Belotte - docteur ès Lettres avec une thèse consacrée à la région de Bar-sur-Seine au Moyen Âge, et professeur honoraire d'histoire de première supérieure – il entreprit à la façon des *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, un résumé de l'histoire de l'abbaye¹¹.

Enfin, plus récemment, la publication en 2002 de la thèse d'Hervé Mouillebouche, maître de conférence à l'université de Bourgogne, portant sur les maisons fortes en Bourgogne du Nord du XIIIe au XVIe siècle, s'avère être un travail fort utile pour nos questions, en plus d'être une base de données unique en son genre¹². Un mémoire de master d'histoire médiévale de l'université de Bourgogne, réalisé par Sandrine Garnier en 2004-2006, s'intéresse plus précisément aux fortifications pultériennes¹³.

⁵ Le néanmoins excellent petit guide précédemment cité à la n. 1, fait l'impasse sur ce travail qui lui aurait pourtant permis de corriger, sur sa troisième de couverture, que Girart de Roussillon n'était pas mort en l'an 890, mais le 4 mars 877 (LOUIS R., t. I, p. 123, cf. *infra* réf. n. 6). Il en va de même pour l'étude de Sandrine Garnier qui s'intéressa elle aussi au monastère pultérien, cf. *infra* réf. n. 13, et le travail d'Anthony Guyard, dont le sujet de recherche de M2 d'histoire moderne ciblait précisément l'histoire de l'abbaye, cf. *infra* réf. n. 14, p. 3.

⁶ LOUIS René, *De l'histoire à la légende, Girart, comte de Vienne (... 819-877) et ses fondations monastiques*, t. I, Auxerre, 1946. *De l'histoire à la légende, Girart, comte de Vienne, dans les chansons de geste : Girart de Vienne, Girart de Fraite, Girart de Roussillon*, t. II et III, Auxerre, 1947.

⁷ SAPIN Christian, « L'ancienne abbaye de Pothières », in *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. XXX, 1976-1977, p. 257-278.

⁸ WERMELINGER Elie, « Pothières, son pays et son monastère », in *bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire du Tonnerrois*, n° 39, p. 11-15, n° 40, p. 4-11, 1986-1987.

⁹ *Idem*, n° 39, p. 14-15.

¹⁰ *Id.*, n° 40, p. 6-10.

¹¹ BELOTTE Michel, *La région de Bar-sur-Seine à la fin du Moyen Âge du début du XIIIe siècle au milieu du XVIe siècle, étude économique et sociale*, Lille, service de reproduction des thèses de l'université, 1973. BELOTTE Michel, *Histoire de Châtillon-sur-Seine des origines à nos jours*, Aux Dépens de l'Auteur, Dijon, 1997, p. 290-297.

¹² MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en Bourgogne du Nord du XIIIe au XVIe siècle*, EUD, Dijon, 2002, est fourni avec deux cédéroms (l'un compatible avec Mac, l'autre avec PC) regroupant des milliers de données : documents d'archives, fiches sur les communes, illustrations, références bibliographiques. Que M. Hervé Mouillebouche soit ici publiquement et personnellement remercié pour l'envoi de documents concernant l'abbaye de Pothières qui sont consultables sur le cédérom PC, et sans lesquels la réalisation de cet article eût été impossible.

¹³ GARNIER Sandrine, *Les fortifications des abbayes bourguignonnes : images et réalités archéologiques (VIIIe-XVe siècles)*, mémoire de master 2 mondes anciens et médiévaux, dir. D. Russo et C. Sapin, université de Bourgogne, 2004-2006, t. II, p. 49-52.

Mentionnons également le master 2 d'histoire moderne de l'université de Bourgogne d'Anthony Guyard, réalisé en 2007-2008, consacré au temporel de l'abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul de Pothières, et publié par l'association des Amis du Châtillonnais¹⁴.

Tout dernièrement, M. Sapin s'est penché sur l'étude des fondations archéologiques de l'abbaye par prospection radar¹⁵.

Quel peut donc être l'intérêt de publier un nouveau travail sur l'abbaye de Pothières, sachant que tout semble déjà avoir été dit à son sujet, et que faute de sources antérieures au XVII^e siècle suffisamment nombreuses, aucune nouvelle donnée d'importance ne semble pouvoir être découverte ?¹⁶

Au-delà de la volonté d'œuvrer pour une certaine vulgarisation, via l'exploitation de nombreux travaux et de sources récentes, cet article a également pour but principal de fournir une réflexion nouvelle sur la topographie d'un site disparu, ainsi que de réfléchir au rôle spatio-temporel et au développement de l'abbaye de Pothières. Perspectives qui ne semblent jamais avoir été entreprises sous un angle critique, hormis dans une certaine mesure par la magistrale étude de M. Louis.

Le souci majeur de cette étude est de tenter de dissenter sur un sujet dont les sources médiévales sont totalement absentes, alors qu'elles auraient constitué le principal corpus documentaire. Dès lors, comment tenter d'évaluer le rôle de l'abbaye dans le cadre de l'organisation de l'espace au Moyen Âge ? Comment imaginer l'architecture de bâtiments qui n'existent plus et dont nous connaissons seulement l'aspect pour le XVIII^e siècle ? Il ne s'agit évidemment pas de polémiquer ou de spéculer sur ce sujet pour satisfaire la curiosité du lecteur, et encore moins d'alimenter stérilement le débat, mais au contraire, sans négliger notre imagination, avec l'aide du savoir disponible et de la méthode historique, d'échafauder des propositions pertinentes, tout en acceptant d'être face à des réponses limitées.

Avant même de réfléchir plus longuement au destin de l'abbaye pultérienne, il nous parut indispensable de reprendre complètement l'histoire de l'abbaye afin de jeter les bases d'une réflexion saine. En effet, les sources utilisées pour la rédaction de cet article ne mentionnent pas toutes les mêmes informations relatives à l'histoire du monastère de Pothières, et ce même les études les plus complètes.

¹⁴ GUYARD Anthony, *Le temporel de deux abbayes du Châtillonnais durant l'Ancien Régime : Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Saint-Pierre et Saint-Paul de Pothières*, mémoire de master 2 mondes modernes & contemporains, dir. Benoît Garnot, université de Bourgogne, 2007-2008, Les Cahiers du Châtillonnais, n° 254, association des Amis du Châtillonnais, Châtillon-sur-Seine, 2011.

¹⁵ Christian Sapin, « L'abbaye de Pothières révélée par le radar », in *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* | BUCEMA [En ligne], 16 | 2012, mis en ligne le 06 février 2013.

¹⁶ *Idem*, p. 41.

I – L’histoire de l’abbaye

1 – Les origines de la fondation¹⁷

En 858-859, le comte Girart de Roussillon fonda deux monastères. Le premier, dédié aux saints Pierre et Paul, était constitué d’hommes vivant selon les préceptes de la règle de saint Benoît. Il s’implanta à Pothières sur le territoire de la *villa* de Girart. Le second, constitué de moniales bénédictines, s’installa dans la vallée de la Cure, à Saint-Père, dans l’actuel département de l’Yonne¹⁸.

Ce fut pour protéger ses possessions bourguignonnes, qui se tenaient sur le territoire de son adversaire Charles le Chauve, que Girart créa ces deux monastères et les plaça, non seulement, via une lettre adressée au pape Nicolas Ier, sous l’autorité directe du Saint-Siège, mais en fit la propriété exclusive de la papauté, mettant en garde tous ceux qui s’aviseraient de perturber leur administration ou l’élection de ses abbés.

La seule et unique reconnaissance que devait effectuer les moines et les moniales des abbayes était de verser une livre d’argent chacun par an au souverain pontife. Ultime coup de génie, Girart désigna Charles le Chauve protecteur de ses abbayes pour s’attirer ses faveurs.

La ratification des abbayes fut faite par le pape en mai 863. C’est cette même année que les reliques de saint Eusèbe et saint Ostien, martyrisés sous Commode, furent ramenées à Pothières.

Le pape Jean VIII vint consacrer en personne l’église pultérienne en 878.

2 – Les conflits armés et politiques de l’époque médiévale (IXe-XVe siècles)¹⁹

Des difficultés survinrent dès les premières années qui suivirent le décès de Girart. A l’hiver 878 et au printemps 879, des attaques eurent lieu contre les possessions sénonaises de l’abbaye de Pothières. L’abbaye écrivit au pape Jean VIII qui demanda au duc Boson, futur roi de Bourgogne-Provence, et à Hugues l’Abbé, neveu de Berthe, l’épouse de Girart, de protéger les possessions de l’abbaye si nécessaire. Il semblerait que ces deux grands soient intervenus au besoin.

A l’automne 880, Pothières envoya deux représentants à Rome pour tenir informé le pape des affaires de l’abbaye. Ils furent arrêtés par Anspert, archevêque de Milan, farouche opposant de Jean VIII, qui fut obligé d’intervenir pour les faire libérer. Les deux représentants furent de nouveau arrêtés par le procureur de Milan. Le saint père dut cette fois-ci menacer le magistrat d’excommunication.

¹⁷ LOUIS R., *op. cit.*, t. I, p. 59-94.

¹⁸ Il est souvent dit et écrit que Girart fonda, en plus de l’abbaye de Pothières, une seconde abbaye à Vézelay. C’est un raccourci un peu rapide. En effet, les moniales installées dans la vallée de la Cure par Girart vinrent se réfugier sur la montagne de Vézelay lors des invasions normandes, et c’est seulement à partir de ce moment là, qu’elles furent ensuite remplacées par une communauté d’hommes, jugée plus à même de faire face aux envahisseurs si besoin. Pour de plus amples précisions sur cette question cf. LOUIS R., *op. cit.*, t. I.

¹⁹ BELOTTE M., *Histoire de Châtillon-sur-Seine des origines à nos jours*, *op. cit.*, p. 293 et 295. CLAUDON F., LAURENT J., *op. cit.*, p. 286. GUYARD A., *op. cit.*, p. 31 citant BELOTTE M., *op. cit.*, p. 294. LAMBERT C.-A.-J., *Histoire de la ville de Mussy-l’Evêque (Mussy-sur-Seine)*, monographies des villes et des villages de France, coll. dirigée par M.-G. Micberth, Le Livre d’histoire, Paris, rééd. 2002, 1^{re} éd. 1878, p. 94-95. LOISELET D., *op. cit.*, p. 37-38. LOUIS R., *op. cit.*, t. I, p. 133-154. NESLE Eugène, *Voyage d’un touriste dans l’arrondissement de Châtillon-sur-Seine*, 1860, p. 133-139. SUQUET L., *op. cit.*, p. 16-21.

Lors des invasions normandes, qui ruinèrent la cité de Latisco vers 887-888, il paraît peu probable que l'abbaye de Pothières fût épargnée. Il se peut que les moines et la population locale se réfugièrent à Châtillon²⁰.

Via une obscure chronique latine du Xe siècle²¹, nous avons connaissance de l'attaque de l'abbaye par Raoul, comte de Bar-sur-Aube.

Le XIe siècle ne semble pas être inauguré de meilleure façon puisque l'abbé Arnold fut déposé au concile de Reims en 1049²². Toujours est-il qu'il semble avoir été rétabli dans ses fonctions en 1060.

En dépit de son prestigieux fondateur, l'abbaye de Pothières eut rapidement à souffrir des querelles avec les évêques de Langres, puisqu'elle dépendait directement du Saint-Siège et non du diocèse.

Le XIe siècle, fut l'époque à laquelle les conflits naquirent entre l'abbaye et l'évêché. En 1069, l'évêque Raynard leva une armée et l'abbaye de Pothières fut mise à sac et incendiée par les troupes épiscopales. Ce dernier fut condamné par le pape Alexandre II à restaurer l'église incendiée et à verser des rentes. Toutefois, cela n'effraya pas Raynard qui dès lors adopta une politique plus rusée, en octroyant de larges privilèges fonciers à l'abbaye de Molesme, au détriment de Pothières.

En 1075, le pape Grégoire VII défendit l'abbaye contre de nouveaux conflits menés par l'évêque de Langres.

Le seul personnage prestigieux susceptible d'avoir apporté du crédit à l'abbaye fut l'abbé Lambert. Abbé de 1104 à 1114, il fut élève de saint Bruno, fondateur des Chartreux. Il assista au concile de Troyes de 1104 et accompagna le pape Pascal II en 1107 dans sa visite au monastère de Bèze, lors de sa venue en France. C'était un brillant intellectuel qui mourut à un âge avancé.

Vers 1130, le grand saint Bernard lui-même dut s'entremettre de rétablir la paix dans la maison.

C'est au cours des années 1180 que l'abbaye aurait été fortifiée, suite aux ordres du duc de Bourgogne qui souhaitait la protéger du roi Philippe Auguste qui s'était emparé de Châtillon²³.

En 1225, l'évêque de Langres, Hugues de Montréal, dévasta à nouveau l'abbaye et dut payer 1 900 £ de dédommagement.

²⁰ L'évêque de Langres, Isaac, y avait fait transférer vingt ans auparavant les reliques de saint Vorles pour, entre autre, les protéger des rixes normandes. C'est suite à la destruction de Latisco que Châtillon pris son essor politique.

²¹ L. Suquet ne nous donne aucune information concernant cette chronique : date, fonds, rédacteur... Des renseignements qui auraient pu nous éclairer sur son origine et sa fiabilité. Il en est de même pour les René Louis, *op. cit.*, p. 146.

²² L. Suquet, *op. cit.*, p. 16, parle d'une "conduite répréhensible" de l'abbé. Il faut avouer que de prime abord, cela demeure une définition bien vague du comportement du clerc pultérien. Il eût simplement suffi de préciser les raisons de la tenue du concile de Reims qui châtia l'abbé, pour comprendre plus précisément les motifs de sa condamnation. Le concile se tint pour réprimer le nicolaïsme (concubinage) et la simonie (commerce des biens spirituels, tel le sacrement) des clercs, dans le cadre de la réforme de l'Eglise.

²³ Cf. plus précisément p. 11-12.

En 1250, eut lieu un affrontement entre le sire de Til Châtel, la duchesse de Nemours et le comte de Joigny. « La guerre de Pothières », qui fit rage durant l'absence de l'abbé, compagnon du roi Louis IX au cours de la septième croisade des années 1250, fut le conflit le plus violent que connut la paroisse, avant la guerre de Cent Ans. Le sire de Til Châtel dut payer une amende de 3 000 £.

En 1284, l'abbé dut se réfugier dans sa maison fortifiée de Villers-Patras pour se protéger de troubles réunissant laïcs et religieux rebelles.

Guillaume Put-Villain, bailli de Mussy, attaqua la grange de Pothières, située à Vauxoué, en 1288.

Au XIV^e siècle vint le temps des affrontements entre le duché de Bourgogne et le comté de Tonnerre pour la garde de l'abbaye. En 1370, l'abbaye choisit comme gardien le duc de Bourgogne Philippe le Hardi, suzerain du comte.

En 1431, l'abbé et les moines furent enlevés par les Armagnacs, et c'est en 1433 que Philippe le Bon installa son quartier général à l'abbaye de Pothières, lors du siège de Mussy-l'Evêque.

L'abbaye de Pothières fut une nouvelle fois pillée et partiellement incendiée en 1485. Son abbé fut incarcéré en raison de son soutien à Louis II d'Orléans, opposé la régence, après la mort du roi Louis XI.

C'est en 1493 que l'abbaye adopta la commende. L'abbé commendataire était désormais nommé par le roi, et ne faisait que jouir d'une partie des revenus de l'abbaye, tandis que le pouvoir réel était détenu par le prieur.

Ces guerres et ces conflits incessants, furent l'un des paramètres condamnant le destin de l'abbaye de Pothières, qui ne connut jamais la réputation de sa sœur jumelle de Vézelay.

L'abbaye fut bien un centre de pèlerinage pour les fidèles qui se rendaient à Jérusalem par l'Italie et peut-être à Saint-Jacques de Compostelle, mais malgré les efforts des moines pour glorifier l'histoire du célèbre Girard de Roussillon, le mythe et la légende n'eurent jamais l'impact escompté.

Les reliques de saint Eusèbe et saint Ostien, amenées par Girard de Roussillon vers 863, présentaient également bien peu d'intérêt aux yeux des pèlerins.

3 - Le lent et inéluctable déclin de l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)²⁴

D'après A. Guyard, qui suit les propos de L. Suquet, Pothières fut épargné par les guerres de Religion du XVI^e siècle, étant donné son écart avec la grande route. Pourtant, Pothières était un passage obligé sur la route séculaire qui liait le village jusqu'à la résidence d'été des évêques de Langres, à savoir Mussy. Michel Belotte écrit, malgré tout sans plus de précision, que l'abbaye dut vendre sa grange de Villiers à cette époque. Peut-être faut-il déduire de cette action les difficultés alors rencontrées par l'abbaye.

²⁴ BELOTTE M., *op. cit.*, p. 295-296. GUYARD A., *op. cit.*, p. 12, 31-33, 86 et 91. LOISELET D., *op. cit.*, p. 59 et 70. MOUILLEBOUCHE H., *Inventaire de la Côte-d'Or*, fiche sur l'abbaye de Pothières, p. 1. SAPIN C., *op. cit.*, p. 271 sqq. SUQUET L., *op. cit.*, p. 22.

Ce qui est avéré c'est que le Châtillonnais eut à subir les lourdes attaques de milliers de reîtres protestants en 1567 et 1587. Anthony Guyard et Hervé Mouillebouche nous apprennent que le village fut ravagé par le baron de Thénissey le 13 janvier, le 9 octobre, le 12 et 13 novembre 1594.

Le changement majeur de cette période, pour l'abbaye et ses moines, fut l'affiliation, en 1655, à la nouvelle congrégation bénédictine de Saint-Vanne. Ce choix était censé apporter un second souffle à l'abbaye, en raison du dynamisme intellectuel de la réforme de Saint-Vanne. A la même époque, la voûte de la nef de l'abbatiale menaçait de ruine. Cette entreprise ne semble pas avoir porté ses fruits, de même que les prestigieuses origines de certains abbés commendataires de l'époque moderne, n'apportèrent aucun bénéfice concret à l'amélioration du sort de l'abbaye.

Le XVIII^e siècle marque l'achèvement de ce triste destin. En 1727, les bâtiments de l'abbaye sont dans un état de grande vétusté, et ce malgré l'aspect pittoresque du site rapporté en 1717, par le voyage littéraire de deux bénédictins. C'est seulement dans les années 1760 que d'importants travaux furent entrepris par les architectes parisiens, Chaillou et Daviler, pour restaurer la toiture du cloître, la construction du pavillon de l'abbé et le bâtiment de l'audience. En 1770, la reconstruction des anciens bâtiments monastiques fut amorcée et achevée en 1773. Enfin, en 1787, la maison abbatiale fut bâtie.

C'était sans compter sur le coût de ces restaurations : 100 000 £ ! En dépit d'un emprunt de 36 000 £, les dettes de l'abbaye n'étaient toujours pas épongées à l'aube de la Révolution – il restait encore 5 504 £ à payer - et ce malgré la vente de bois et un don de 4 000 £ de l'abbé commendataire.

Au XVII^e siècle la situation économique de l'abbaye ne semble pas mauvaise, à défaut d'être exceptionnelle, puisque la mense abbatiale, c'est-à-dire les revenus de l'abbé, fluctua entre 6 000 et 7 000 £ par an. Quand à la mense conventuelle, c'est-à-dire les revenus des moines, elle était beaucoup moins élevée que celle de l'abbé. Il fallait compter sur 4 000 £ que devait se partager les neuf bénédictins pultériens en 1648, 3 200 £ en 1730 et 1732, 4 000 £ à nouveau en 1743, 5 000 £ en 1760, la belle somme de 8 790 £ en 1772, et 7 000 £ en 1790 et 1791. A titre de comparaison, L. Suquet nous renseigne intelligemment sur le fait que les dix moines cisterciens de Molesmes se partageaient près de 32 000 £ à la fin du XVIII^e siècle !

4 – Epoque révolutionnaire et contemporaine²⁵

Le 9 novembre 1789, les biens du clergé devinrent biens nationaux. Le total de l'inventaire s'élevait seulement, comme le dit si bien L. Suquet, à 6 000 £, c'est dire l'état dans lequel devait se trouver l'abbaye en cette fin de siècle, et ce malgré les monumentales restaurations entreprises quelques années auparavant. Deux des moines prêtèrent serment, les autres se dispersèrent.

L'abbatiale fut détruite en 1793 par le maire de Troyes qui devint le propriétaire de l'abbaye, et les pierres servirent aux remblais du parc et à la construction du moulin de Villers-Patras. C'est à cette époque que les tombes de Girart et de sa famille disparurent.

Au cours du XIX^e siècle, la propriété passa entre les mains de différents notables, celles du comte de Scely en 1802, du marquis de Ruffo La Fare, maire du village sous le 1^{er} Empire et sous la Restauration, puis celles du comte de Sainte-Croix, qui fut également maire de Pothières durant dix ans.

²⁵ SUQUET L., *op. cit.*, p. 25-26. WERMELINGER E., *op. cit.*, p. 10.

En 1870, la fille du comte de Sainte-Croix vendit le château à un certain M. Doë, qui lui-même le revendit à la famille Suquet, qui le conserva jusqu'en 1960, avant d'en faire don aux Petits Frères des Pauvres.

II – Girart de Roussillon²⁶

1 – Les origines et la vie de Girart de Roussillon

Girart de Roussillon, qui serait né vers 800, était issu d'une prestigieuse famille rhénane - des environs de Worms, ville du sud-est de l'Allemagne - et non languedocienne comme cela est souvent dit par confusion. Son père et son grand-père furent comtes de Paris. Son père fut également membre de la cour de l'empereur Louis le Pieux, fils de Charlemagne.

Vers 819, Girard épousa Berthe de Tours, la fille du comte de Tours. Il acquit de cette façon les comtés du Lassois et d'Avallon.

Fidèle à l'empereur Louis le Pieux, Girart devint son beau-frère et vécut avec Louis au palais impérial d'Aix-la-Chapelle. Il fut ensuite fidèle à Lothaire, fils aîné de Louis le Pieux et adversaire de Charles le Chauve, un des frères de Lothaire.

En 843, les trois frères (Charles, Louis, Lothaire) se partagèrent l'empire de leur grand-père Charlemagne lors du célèbre traité de Verdun. En 844, Lothaire nomma Girard, comte de Paris et de Vienne. Girart administra également le royaume de Provence étant donné le handicap mental du fils de Lothaire.

2 – Les légendes de Girart de Roussillon

D'après M. Louis, c'est dès les années 870 qu'une chanson orale aurait été composée et déclamée par les troubadours et ce jusqu'aux années 970. Vers 981, une nouvelle chanson, inspirée de la précédente, fut élaborée à la cour du duc Guifred de Roussillon. Les événements viennois de la vie de Girart furent alors associés à la région des Pyrénées et intégrés à une famille du Roussillon. La légende naissait.

Vers 1050, la chanson de Vaubeton situe Girart dans le Châtillonnais, et c'est là la première mention de son château sur le mont Lassois. C'est à cette époque que les moines de Pothières intégrèrent Girart à leurs chartiers en comprenant que ce Girart de Roussillon était le même que celui qui avait fondé leur abbaye.

A la fin XIe, début du XIIe siècle, un texte en prose latine, baptisé « *Vita nobilissimi comitis Girardi de Rossellon* », fut rédigé par les moines de Pothières. Dans les années 1150, un poème poitevin va complètement métamorphoser l'histoire de Girart.

A la fin du XIIe, début du XIIIe siècle, une nouvelle version (?) de la « *Vita Gérardi comitis* » est écrite par les moines pultériens qui supprimèrent tous les événements inventés par les trouvères et transformèrent ainsi l'histoire de Girart en hagiographie.

²⁶ Article tiré du site Internet www.marie-madeleine.com et basé sur la thèse de René LOUIS, *op.cit.* LOISELET David, *Gomméville, un village entre Bourgogne et Champagne*, Les Cahiers du Châtillonnais, n° 245, association des Amis du Châtillonnais, Châtillon-sur-Seine, 2010, p. 24-27 se référant aux ouvrages suivants : BELOTTE Michel, *op. cit.* CROIX Charles, « Girart de Roussillon, l'histoire et la légende », in *bulletin de l'association des Amis du Châtillonnais*, n° 17, association des Amis du Châtillonnais, Châtillon-sur-Seine, 2000, p. 5-15. MOUILLEBOUCHE Hervé, *op. cit.* SUQUET Louis, *op. cit.*

Vers 1316 ou 1330-1334, un moine de Pothières composa un poème de 6 712 alexandrins en l'honneur de Girart. Ce poème aurait été repris par Eudes de Savestrot, clerc de Châtillon en 1416. Enfin, vers 1447, le roman fut mis en prose par Jean Wauquelin, proche du duc de Bourgogne Philippe le Bon.

3 – Girart, entre mythe et réalité²⁷

Nous pourrions directement renvoyer le lecteur à l'admirable travail de René Louis qui s'est minutieusement attelé à disséquer et démanteler toutes les incroyables et multiples complexités qui marquèrent l'élaboration des différentes légendes de Girart : la confusion entre les personnages, les lieux, l'association d'événements à des places étrangères. La meilleure formule permettant de saisir la logique de cette histoire, est celle déjà citée par M. Louis et attribuée à Hippolyte Delehaye : « La légende hagiographique a nécessairement une attache historique ou topographique. Elle rapporte à un personnage réel des faits imaginaires, elle met en scène, dans un endroit déterminé, des histoires de fantaisie ». Néanmoins, à titre d'exemple local, nous évoquerons rapidement la légendaire forteresse de Girart que la légende plaça sur le mont Lassois.

L'histoire selon laquelle Girart de Roussillon eut un château sur le mont Lassois se doit d'être discutée. Tout d'abord, les premiers châteaux n'existèrent pas avant le Xe siècle, c'est-à-dire une trentaine d'années après la mort de Girart (†877). Ensuite, Girart de Roussillon ne vécut jamais sur le mont Lassois, il passa sa vie dans la région de Vienne et en Provence. S'il y eut une résidence, ce fut peut-être à Pothières.

Il s'agit en réalité d'une confusion, entre les termes *castrum* : désignant la cité fortifiée de Latisco, et le terme *castellum* désignant un « château », dans le sens « réduit défensif ».

La cité de Lastico fut bel et bien un *castrum*, qui fut détruit par les Normands vers 887-888, mais il n'y eut sans doute jamais de *castellum* sur le mont Lassois, comprenez de château, surtout pas dans le sens moderne où nous l'entendons, c'est-à-dire de château-fort. La présence d'une maison-forte, aux allures de château, établie à la fin du IXe siècle, et qui exista jusqu'au XIe siècle, est sans doute plus à envisager. De même, la confusion avec les imposantes fortifications celtiques - dont il devait y avoir encore des traces à cette époque - finirent d'être mélangées aux vers des poèmes, qui y virent le légendaire château de Girart.

III - Réflexions

A – L'archéologie du bâti

1 – Les fortifications de l'abbaye de Pothières

a - Les raisons de telles constructions²⁸

Qu'en est-il des fortifications de l'abbaye à proprement parlé ? Il faut en premier lieu réfléchir à l'usage et à la justification de constructions de ce type pour une abbaye. Nous nous référerons pour cela aux propos de Sandrine Garnier.

²⁷ LOUIS R., *op. cit.*, t. II, 2^e pt. « Le complexe aristocratique de Vix / Mont-Lassois, de l'évolution de la structure sociale hallstatiennne », conférence donnée par Bruno Chaume le 30 novembre 2011 à la Maison des Sciences de l'Homme, université de Bourgogne, Dijon.

²⁸ GARNIER S., « Les fortifications des abbayes bourguignonnes », in *Chastels et maisons fortes*, actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1999-2007, t. II, 2008, p. 153-162.

L'obligation de construire des crénelages, des mâchicoulis et des tours ne s'imposaient pas pour une abbaye, si ce n'est pour la préservation de la prière qui eût été remise en cause.

Le problème majeur était le coût financier de ce genre d'entreprise. Les premiers ennuis se présentaient lorsqu'il s'agissait de financer les travaux de fortification, mais là n'étaient pas les seuls soucis. Si l'on pouvait édifier des fortifications, les tracasseries suivaient lorsqu'il fallait les entretenir.

Enfin, si l'on était en mesure de subvenir à tous ces frais, encore fallait-il pouvoir payer la garnison gardant l'abbaye, car des remparts sans garde n'auraient été que d'une faible efficacité.

Au Moyen Âge, les fortifications des abbayes pouvaient se caractériser par deux ou trois tours d'angles, qui de façon générale étaient peu nombreuses par soucis d'économie ; par un fossé, des contreforts, une ou deux échauguettes, moins coûteuses que des tours, et des meurtrières, plus dissuasives qu'efficaces.

L'essentiel à retenir, c'est qu'en raison des fortes contraintes économiques, qui constituaient le frein majeur à la construction de fortifications d'envergure, ces dernières se voyaient surtout affublées d'un rôle psychologique. L'objectif étant de rassurer, par une allure militaire, la population qui pouvait s'y réfugier, et de dissuader les potentiels envahisseurs.

b – L'état des fortifications de l'abbaye

Grâce aux récents travaux de Sandrine Garnier, d'Hervé Mouillebouche et de Christian Sapin, nous pouvons nous faire une idée, même partielle, de l'allure des fortifications de l'abbaye de Pothières. Partielle, car les descriptions que nous avons des fortifications de l'abbaye sont tardives, elles sont aussi très peu précises concernant le nombre et la nature des éléments défensifs.

Si l'abbaye de Pothières fut fortifiée dès sa création vers 858-859, nous ne sommes pas en mesure de le savoir, puisque nous ne disposons d'aucune source pouvant l'attester et que même René Louis n'évoque pas ces caractéristiques²⁹. Ce qui est certain, c'est qu'à cette époque, les systèmes défensifs étaient, sans doute peu développés et peu robustes, en raison de ce que nous connaissons des ravages normands sur la cité de Latisco en 887-888. Au minimum, l'abbaye fut dotée dès son origine d'un fossé inondé, en raison du fait qu'elle fût installée sur un lieu marécageux³⁰.

Au XI^e siècle, M. Suquet note que le « monastère était très bien fermé de fossés et de palissades »³¹. Ceci paraît-être tout à fait plausible si nous tenons compte du type de fortifications érigées à cette époque.

²⁹ SAPIN C., « L'abbaye de Pothières révélée par le radar », *op. cit.*, p. 2, § 1.

³⁰ GARNIER S., *op. cit.*, p. 50, n. 106.

³¹ SUQUET L., *op. cit.*, p. 16, se référant à PETIT Ernest, *Histoire des ducs de Bourgogne avec des documents inédits et des pièces justificatives*, t. I, Paris, Lechevalier, 1885-1905, p. 179, n. 2. Ce dernier parle non pas de « palissades » mais de murailles. Bien que le terme de « murailles » soit bel et bien l'expression que trouve M. Petit dans le document qu'il cite en note, ce qui sous-entend donc inévitablement des murs de pierres, et ce bien qu'il y en eut certainement à cette époque, ils devaient être rares, car chers et longs à construire. La volonté, sans doute consciente de L. Suquet, de transformer le terme « murailles » en « palissades », paraît-être un choix judicieux, bien qu'une fois encore aucune donnée matérielle ne peut confirmer cet état. Il se peut qu'à cette époque les fortifications de l'abbaye combinassent les deux matériaux, à savoir bois (palissades) et pierre (murs).

S. Garnier avance quand à elle que les fortifications de l'abbaye de Pothières se composaient peut-être de murailles maçonnées renforcées par des contreforts et des tours – dont nous ne pouvons préciser le nombre et la localisation, et dotée d'un pont levis.

Mais nos suppositions ne peuvent guère aller plus loin, contrairement à M. Suquet qui écrit que le village était quant à lui fortifié depuis le XI^e siècle³². De même, les propos de Wauquelin dans sa chanson de Girart de Roussillon composée à la moitié du XV^e siècle, demeure bien trop évasifs pour que cela puisse nous aider³³.

Ce qui est évident c'est que la description des fortifications de l'abbaye entreprise par L. Suquet pour le XII^e siècle, demeure trop vague, pour qu'un réel crédit puisse y être porté, sachant qu'aucun élément archéologique, iconographique ou textuel ne vient confirmer ce tableau, et ce quand bien même C. Sapin estime que c'est vraisemblablement à cette période, ou au XI^e siècle, qu'une ample reconstruction du site fût entreprise³⁴.

Louis Suquet écrit qu'au XII^e siècle, « ces fortifications durent consister en un mur d'enceinte, soutenu par des contreforts, bordé par un fossé et pourvu de tours de distance en distance »³⁵. Aucune caractéristique technique ne vient étayer le propos – aspects, éléments défensifs, épaisseur, hauteur, longueur - ce qui aurait tendance à remettre en cause, en plus de l'utilité d'une telle description, sa crédibilité.

Concernant le terrain, eût-il permis qu'on y creusât un fossé, sous-entendu un fossé suffisamment large et profond pour qu'il puisse jouer son rôle défensif, eût été la première interrogation à avoir, avant même d'évoquer, de la façon dont l'a fait L. Suquet, l'aspect potentiel des fortifications. Il semble bien que la nature du sol ait permis le creusement d'un fossé puisque Sandrine Garnier nous informe que l'abbaye disposait d'un pont-levis, la présence d'un fossé s'imposant d'elle-même, sans quoi, l'élément que constituait le pont-levis n'eût eu aucun intérêt. Il s'avère que le fossé fût très certainement bien plus ancien que le pont-levis. La présence du fossé est attestée par un document de 1787.

Que savons-nous du véritable état des fortifications de l'abbaye à l'époque médiévale ? C'est en 1185 que le duc Hugues de Bourgogne, qui souhaitait voir protéger l'abbaye du roi Philippe Auguste, qui s'était alors emparé de Châtillon, donna l'autorisation aux religieux de la fortifier³⁶, ce qui laisserait imaginer qu'elle n'en possédait pas encore à cette époque, soit qu'il fallait en améliorer les fortifications existantes, sachant que le monastère en disposait certainement déjà, comme nous venons de l'aborder.

Les qualificatifs *pugnabiles* et *pugnabiles* relevés par S. Garnier dans le *vidimus* des lettres du duc, laisse à penser selon l'auteure, que l'abbaye était alors puissamment défendue³⁷. Cela révèle en réalité d'un profond fourvoiement.

³² SUQUET L., *op. cit.*, p. 22.

³³ WAUQUELIN, *Chanson de Girart de Roussillon*, v. 1447. « A l'occasion d'une fête, Hugues Renard, évêque de Langres, entra en procession dans le domaine que, [d'après Wauquelin], les moines de Pothières avaient fortifiés par précaution (...) ».

³⁴ SAPIN C., *op. cit.*, p. 2, § 2.

³⁵ SUQUET L., *op. cit.*, p. 18. Précisons que S. Garnier, M2, *op. cit.*, p. 50, n. 109, reprend les propos de M. Suquet, *op. cit.*, p. 18 - et non « p. 20 et sv » [sic] – non seulement en commettant une erreur de pagination, mais aussi sans beaucoup de prudence.

³⁶ MOUILLEBOUCHE M., *op. cit.*, p. 1, citant A.D.C.O. B 11 650 : document traduit du latin au français. Peincedé, t. II, p. 414. PETIT E., *op. cit.*, t. III, p. 263, n° 736.

³⁷ GARNIER S., *op. cit.*, p. 50, n. 107, citant A.D.C.O. B 11 650 en latin.

Le duc de Bourgogne donne l'autorisation aux moines de Pothières, reste à savoir si l'érection de ces murs et tours « belliqueux »³⁸ fut entreprise par la suite.

Si le duc de Bourgogne voulut certainement protéger l'abbaye, le monastère pultérien désira sans doute également saisir cette occasion pour se prémunir de potentielles attaques, lui qui subit les foudres de l'évêque Raynard un siècle auparavant, en raison de son statut particulier, et de l'éloignement de son protecteur, aussi puissant fut-il. Mais l'abbaye put-elle entreprendre de tels travaux ? C'est une autre histoire.

Bien que nous n'ayons aucun document nous permettant de connaître l'état financier de l'abbaye à la fin du XIIe siècle, et en dépit de la supposée vitalité agricole de la vallée de Pothières - bien que ce ne fût pas tant le manque de dynamisme, que la faiblesse du nombre de possessions qui eût pu jouer en la défaveur de Pothières - les richesses de l'abbaye ne paraissent pas avoir été exceptionnelles, et ce durant toute son histoire, si l'on se réfère à l'état dans lequel elle se trouvait au début du XVIIIe siècle³⁹, ce qui laisse au final peu d'arguments au fait qu'elle amassa des richesses au fil des siècles, des richesses qui lui permit de bâtir d'impressionnantes défenses dès le XIIe siècle. Certains argueront que le duc de Bourgogne pût contribuer au financement des fortifications. Or nous n'avons aucune trace de ces informations. Qui plus est, cette hypothèse aurait tendance à s'opposer à ce qui fut expliqué précédemment⁴⁰.

Chose d'autant plus curieuse, comment de si puissantes fortifications auraient-elles été érigées sur un sol si spongieux ?⁴¹ Comment de si « agressives » constructions auraient-elles pu subir autant de raids ?⁴² N'auraient-elles pas eu pour but de décourager les assaillants ? Ces dénominations de *pugnabilites* et *pugnabiles* ne furent-elles pas justement des moyens déguisés, mais au final assez inefficaces, de décourager les agresseurs ? Possible⁴³. D'autant plus si nous étudions un temps soit peu les termes latins choisis pour désigner les potentiellement futures fortifications.

Le glossaire de Du Cange nous renseigne sommairement sur un terme proche des lems précédemment cités. *Pugnabilis* : *pugnax, bellicosus, i. e.*, « agressif », « guerrier »⁴⁴. Des défenses qui se voulaient donc être « agressives », « guerrières », des défenses qui, à la lecture de ces termes sont censées au moins impressionner, et au mieux dissuader l'adversaire. Un des effets intrigants à la lecture de ces attributs dans le *vidimus* ducal, c'est l'impression que l'on cherche plus à intimider, à faire connaître l'état des défenses, qu'à convaincre qu'elles fussent réellement inattaquables (hauteur et/ou épaisseur des murailles, nombre de tours, d'éléments défensifs, nombre d'hommes de la garnison). Il est évident que les épithètes citées plus haut peuvent évoquer à elles seules toutes ces notions et tous ces aspects défensifs. La courte formulation médiévale peut renfermer tous ces éléments.

³⁸ *Ibidem*, « (...) *turres pugnabilites* (...), *muros pugnabiles* ».

³⁹ *Cf. supra* I. 3., p. 5-6.

⁴⁰ *Cf. supra* III. A. 1. a., p. 8-9.

⁴¹ *Ibidem*.

⁴² *Cf. supra* I. 2., p. 4-5.

⁴³ *Cf. supra* III. A. 1. b., p. 9-10.

⁴⁴ Du Cange *et al.*, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Niort : L. Favre, 1883-1887, t. 6, col. 560b.

Mais quand était-il dans la réalité ? Les murailles de l'abbaye pultérienne étaient-elles imprenables ? Cela mérite d'être discuté. Bien que les techniques de constructions défensives évoluèrent notablement au XII^e siècle, l'abbaye n'eut certainement jamais les moyens financiers de faire édifier « des murs dotés de plusieurs tours de défense »⁴⁵.

Il s'agissait peut-être plus, bien que nous n'en sachions rien, nous tentons simplement ici de formuler une hypothèse plus étayée que celle de L. Suquet, d'un mur de faible épaisseur et de deux ou trois mètres de haut seulement, ou guère plus – suffisamment haut pour en handicaper le franchissement, mais point trop non plus pour qu'il ne coûtât trop cher et que son édification soit rendu plus difficile par la nature marécageuse du terrain – pourquoi pas renforcer de petits contreforts. Pour ce qui est des tours, il paraît peu probable qu'elles aient été si nombreuses au point de ceinturer l'enceinte « de distance en distance »⁴⁶. Un document de 1787⁴⁷ nous donne le sentiment que l'on évoque ici seulement quelques tours et non des tours, sous-entendus, nombreuses.

M. Suquet note encore « qu'en 1185, on a élevé en avant de l'église du monastère une forte tour voûtée à travers laquelle il fallait passer par une entrée coudée à angle droit (...) »⁴⁸. Toujours est-il que la présence de cette entrée fortifiée prenant la forme d'une tour semble être hypothétique, et ce quand bien même l'idée soit séduisante⁴⁹. Peut-être faudrait-il plus considérer un porche fortifié.

Des sources manuscrites, datant de la fin du XVI^e siècle, nous apportent quelques informations très sommaires sur le fait que l'abbaye était fortifiée durant les guerres de Religion. Il nous faut néanmoins faire preuve de beaucoup de finesse à la lecture de ses documents, pour bien saisir les informations concernant directement l'abbaye, contrairement à Sandrine Garnier qui semble avoir tirée des conclusions bien trop hâtives de ces parchemins, comme nous allons le démontrer.

Voici reproduit ici les trois documents inclus dans la notice d'Hervé Mouillebouche, et qu'il nous fallait impérativement restituer dans leur intégralité afin de bien expliciter le raisonnement intellectuel à adopter pour les traiter le plus justement possible.

13 janvier 1594 : « Estant encores surchargez par la surprise que le baron de Tenicey et ses gens ont fait du lieu de Pothières qui a esté pris, le jour de la Saint Rémy, par escalade, ou estant entrez, [les ligueurs] ont mis au pillage et au meurtre, y estant estroicte garnison dedans l'abbaye, qui commence ja à courir pour leurs munitions ».

⁴⁵ Cf. *supra* n. 28.

⁴⁶ Une nouvelle fois en raison du coût, cf. *supra* p. 8.

⁴⁷ MOUILLEBOUCHE H., *op. cit.*, p. 2.

⁴⁸ SUQUET L., *op. cit.*, p. 18.

⁴⁹ M. Suquet tient certainement cette information des écrits d'Ernest Petit, *op. cit.*, t. III, p. 263, qui mentionne que les religieux de Pothières furent empêchés de construire une tour à l'entrée de leur monastère par les officiers ducaux, ces derniers devant rendre aux religieux – on ne sait quoi : de l'argent, des matériaux ? – qu'ils confisquèrent aux moines. E. Petit ayant eu lui-même connaissance de ce renseignement via le recueil de Peincedé, t. II, p. 414. Les renseignements fournis par ces documents sont bien loin des conjectures établies par L. Suquet : « qu'en 1185, on a élevé en avant de l'église du monastère une forte tour voûtée à travers laquelle il fallait passer par une entrée coudée à angle droit (...) ». Quand cette tour fut-elle édifiée ? Quelles furent ses caractéristiques architecturales et défensives ?... A ce propos, S. Garnier, dans son mémoire de master 2, p. 50, n. 108 et p. 51, n. 112, évoque exactement les mêmes caractéristiques pour la tour, que celles décrites par M. Suquet. Mlle Garnier les a vraisemblablement repris de la monographie de Pothières – puisqu'elle évoque les caractéristiques de la porte - mais elle les a non seulement malencontreusement associées à l'*Histoire des ducs de Bourgogne* d'E. Petit, et les a inscrites dans son travail sans les avoir critiquées. SAPIN C. *op. cit.*, p. 263.

12 novembre 1594 : « Pothiers le bourg, ayant esté ci-devant pris par M. d'Est et quelques troupes, les gens de M. de Thénissey y seroient accourus et, entrés en l'abbaye qui tenoit encore, auroient forcé les autres à quitter la place avec perte ».

13 novembre 1594 : « Or, en passant, je feray récit de l'entreprise du sire baron d'Aist contre Pothières, y ayant, avec 100 hommes de pieds et 50 chevaux, entré par escalade, le 13 novembre, avant le jour, estant à la deffenses quelques soldatz qui furent tous taillés en pièces ; mais quand ils sont venus à l'abbaye, ils ont trouvé qu'il y a eu de la résistance, et que 16 soldats leur on fait la loy avec le secours de Chastillon qui est entré dans ladite abbaye ».

Lorsque S. Garnier écrit dans son mémoire de master 2, p. 50 : « La prise des Ligueurs du monastère « par escalade » en 1594 indique que le mur de clôture de l'abbaye était encore en place », il s'agit là d'un manque évident d'une lecture approfondie des documents, et par conséquent d'une erreur flagrante d'interprétation conduisant à une sérieuse méprise historique.

A aucun moment, les trois documents exposés plus haut nous disent textuellement que l'abbaye fut prise par escalade. Les deux premières sources débutent en évoquant le fait qu'il s'agisse « du lieu de Pothières » ou « Pothiers le bourg » qui fut pris par escalade et non l'abbaye.

Les conclusions tirées par S. Garnier sont d'autant plus contestables, qu'à aucun moment elles ne nous renseignent sur le juste objet du débat, puisque les seules informations déductibles de la documentation ne sont pas à relier à l'état des fortifications du monastère, mais à celles du village.

C'est seulement après avoir décrit des évènements relatifs à l'histoire du village, que les récits poursuivent en évoquant directement les faits concernant l'abbaye : doc. 1 : « (...) y estant estroicte garnison dedans l'abbaye (...) », doc. 2 : « (...) entrés en l'abbaye qui tenoit encore (...) », doc. 3 : « (...) mais quand ils sont venus à l'abbaye, ils ont trouvé qu'il y a eu de la résistance, et que 16 soldats leur on fait la loy avec le secours de Chastillon qui est entré dans ladite abbaye. »

Où est-il évoqué que les Ligueurs prirent l'abbaye par escalade ? Où est-il indiqué « (...) que le mur de clôture de l'abbaye était encore en place (...) » ? Nulle part. Il est évident que le fait que « (...) l'abbaye qui tenoit encore (...) » et « (...) qu'il y a eu de la résistance, et que 16 soldats leur on fait la loy avec le secours de Chastillon qui est entré dans ladite abbaye. », laisse légitimement supposer que l'abbaye était alors suffisamment fortifiée pour qu'elle résistât et que l'on se donnât la peine d'y poster des soldats pour qu'elle soit défendue, mais à aucun moment on peut le déduire d'une autre manière, et certainement pas par le fait qu'elle fut escaladée.

C'est par un seul document datant de la fin du XVIII^e siècle, que quelques informations concernant la description des fortifications de l'abbaye, peuvent-être glanées.

1787. Atlas de la seigneurie de Pothières : « on y distingue une double organisation de défense : le village lui-même est fortifié par des fossés en eau enfermant un quadrilatère de 400 m de côté environ, fermé au sud par une levée de terre doublée d'un fossé bastillonné. Dans l'angle sud-est de l'enceinte, l'abbaye elle-même entourée d'une muraille, flanquée de tours au sud. A l'ouest de Pothières se remarque le toponyme « la grosse tour ».

Un élément digne d'être relevé, c'est la présence, à une date aussi tardive, de fortifications si importantes par leur étendue et les quelques éléments fortifiés signalés.

En effet, en dépit des nombreux assauts qu'eurent à endurer le village et l'abbaye durant le Moyen Âge et les guerres de Religion⁵⁰, nous aurions pu penser que durant le long et calme règne de Louis XV, les murailles, fatiguées par tant de conflits, aient été démantelées.

Effectivement, si les fortifications du village suivaient à l'époque le profond déclin de l'abbaye⁵¹, il y eut peut-être alors tout intérêt à réemployer la pierre des murs pour dégager quelques profits.

Notifions toutefois qu'aucune description approfondie des dites fortifications n'est disponible pour cette période. Si les fortifications clunisiennes furent restaurées, comme le fut l'abbaye dans la seconde moitié du XVIIIe siècle⁵², il se peut donc qu'elles eues fière allure en 1787.

L'abbaye de Pothières fut donc bel et bien fortifiée, mais certainement pas de manière si impressionnante, que ce soit dans les faits ou dans les textes. Si cela avait été véritablement le cas, il y a fort à parier que cela lui aurait évité bien des déboires au cours de son histoire.

2 – Les découvertes archéologiques⁵³

Les recherches de M. Sapin, archéologue à l'université de Bourgogne, réalisées il y a plus d'une trentaine d'années, puis à nouveau en 2012, méritent que l'on s'y intéresse plus précisément.

Suite aux fouilles entreprises, il a été découvert que l'entrée de l'ancienne abbatale était constituée d'un narthex carolingien, de type Saint-Riquier ou Cluny II (963-1080), c'est-à-dire d'une avant-nef occidentale surmontée de deux tours. Cette construction est également appelée « galilée » dans les textes médiévaux⁵⁴.

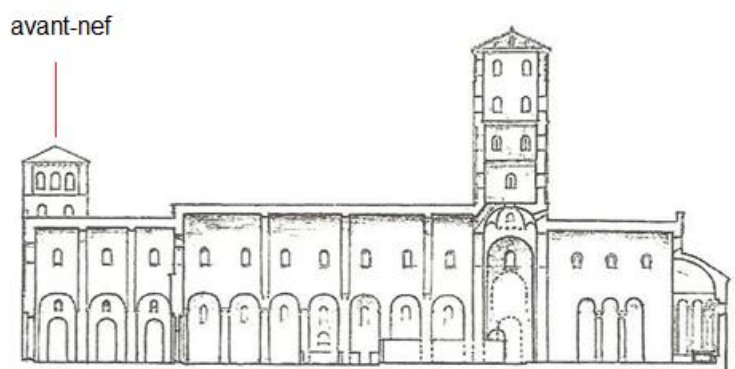


Fig.1 - Coupe longitudinale de Cluny II⁵⁵

L'abside de l'ancienne abbatale fut également découverte, et même si nous ignorons sa datation, l'archéologue put constater les traces de modifications et de constructions signalées au XVIIIe siècle.

⁵⁰ Cf. *supra* I. 2. et 3., p. 4-9.

⁵¹ Cf. *supra* I. 3., p. 8.

⁵² *Idem.*

⁵³ SAPIN C., *op. cit.*, p. 264-270 et « l'abbaye de Pothières révélée par le radar », *op. cit.*

⁵⁴ Site Internet « Narthex – Art sacré, Patrimoine, Création » : www.narthex.fr, renvoyant au blog du P. Frédéric Curier-Laroche (responsable de la Commission diocésaine d'art sacré du diocèse d'Autun), « Abbaye de Cluny 910-2010 » et à son article « la galilée clunisienne ».

⁵⁵ Cf. n. 23, article « Cluny II » par le P. Curier-Laroche.

Six chapiteaux de l'abbatiale sont conservés de nos jours. Trois d'entre eux appartenaient à la famille Suquet, anciens propriétaires du château de Pothières, et constituaient une partie du corps des bâtiments de l'abbaye. Ces sculptures datent de la fin du XI^e siècle et pourraient être associées à la reconstruction de l'abbaye suite au siège de l'évêque de Langres, Raynard de Bar, vers 1069-70. Le quatrième chapiteau fut découvert lors des fouilles de 1976-77 et date de la première moitié du XI^e siècle.

Enfin, les deux derniers chapiteaux sont exposés au musée archéologique de Châtillon-sur-Seine et datent des années 1130-1140. Ils se rapprocheraient grossièrement du style de Cluny III. Aujourd'hui, seul subsiste le mur sud de l'abbatiale, formant l'un des murs de l'actuel château (cet édifice datant de la fin du XVIII^e siècle).

3 – Le plan de l'abbaye de Pothières au XVIII^e siècle⁵⁶

Finalement, après toutes ces descriptions et ces explications techniques, à quoi ressemblait l'abbaye de Pothières ? Le seul document nous renseignant précisément sur cette question date du début du XVIII^e siècle, car même si les récentes prospections radar de 2012 révèlent des indices archéologiques forts intéressants⁵⁷, de nombreuses interrogations demeurent malgré tout en suspend et peine à être confirmées.

L'abbaye était située au sud-est du village fortifié, et était elle-même protégée par une enceinte. Du nord au sud s'étirait la Grande Rue publique (sic), comprise entre la porte de Mussy et la porte de Châtillon. A l'intérieur des fortifications abbatiales se trouvait l'église, positionnée vers le nord, à laquelle étaient accolés les bâtiments et les jardins de l'abbaye.

Nous entreprendrons une description des locaux de l'abbaye d'est en ouest, en suivant le « sens », ou si vous préférez le positionnement naturel de l'abbaye. Vous pouvez suivre la narration de ces descriptions en lisant de haut en bas le plan inclus p. 17 (fig. 3).

A l'est, se situait des jardins qui sont cités deux fois sous l'appellation de « Grand Jardin » (sic), une partie étant réservée aux bénédictins, l'autre, plus au sud, étant destinée à l'abbé. Ces jardins étaient isolés des bâtiments conventuels par différentes places, dont la Place du Jardin de l'Infirmier (sic) et la place du Jardin du chœur (sic), qui formaient ensemble une grande cour rectangulaire.

Au nord-est de l'abbaye était bâti l'église. Sur son bas-côté nord se trouvait toute une série de constructions - figurée en jaune pâle sur le plan. On note des bâtisses destinées aux usages du chambrier (bucher, jardin) et au logement du sacristain. Le long du collatéral sud se tenait un ensemble de bâtiments : le réfectoire, au niveau supérieur du transept, et le cloître, au niveau de l'entrée de l'église. Au nord de l'entrée de l'église était édifiée la chambrerie, équivalent d'un cellier. Le tout formait un quadrilatère dont la face sud était cernée par une place et/ou des jardins.

Cet ensemble constituait les lieux dans lesquels déambulaient les moines lorsqu'ils vquaient à leurs occupations quotidiennes. Toutes ces constructions sont colorisées en gris sur le plan.

⁵⁶ MOUILLEBOUCHE H., *Inventaire de la Côte-d'Or*, abbaye de Pothières, p. 7. GARNIER S., *op. cit.*, p. 49-50. SAPIN C., « L'abbaye de Pothières révélée par le radar », *op. cit.*

⁵⁷ *Ibidem*, structure orthogonale, aperçue du possible premier cloître et des premiers bâtiments claustraux, de la potentielle abside carolingienne ou de l'an mille, et d'absidioles. La présence d'une avant-nef romane est quasiment confirmée.

Plus à l'ouest, ou plus en bas du plan, s'il est lu de haut en bas, se tiennent les bâtiments de l'abbé, coloriés en rouge. Une cour, située devant la maison abbatiale, séparait les appartements de l'abbé de ceux des autres moines.

La demeure était bordée au nord par le cellier abbatial, et au sud, par le pressoir banal, puis plus encore au sud, par le « colombier de Monsieur l'Abbé » (sic). La maison abbatiale était isolée de la grande rue publique par de grands jardins organisés en quatre quadrilatères. Sur son aile gauche était installé le cimetière de la paroisse, lui-même se tenant aux abords du jardin du chambrier (couleur jaune pâle). S. Garnier évalue l'ensemble de l'enclos abbatial à une superficie d'environ 1,1 ha.

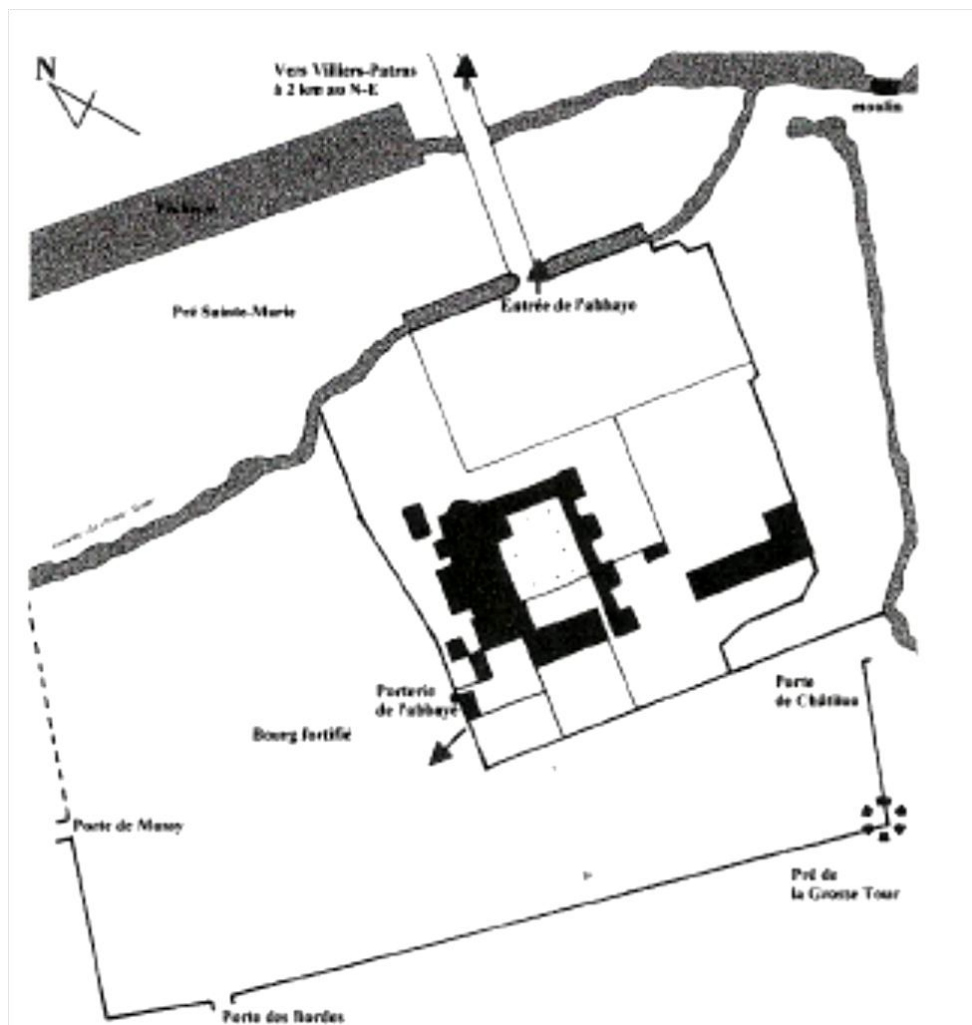
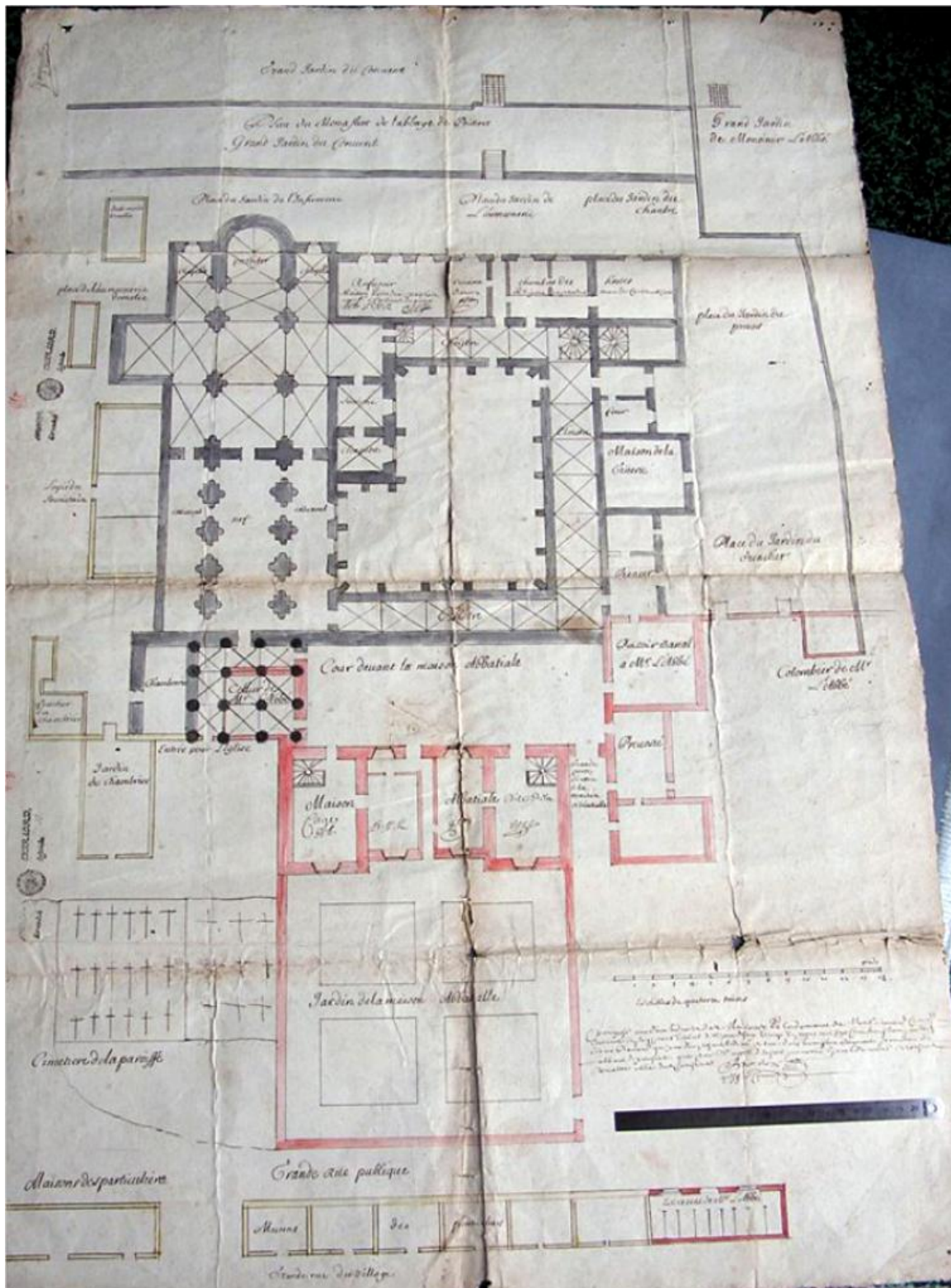


Fig. 2 – Hypothèse de restitution en plan de l'abbaye et du bourg. (GARNIER S., *op. cit.*, p. 50). N.B. : le Nord n'est pas correctement positionné sur la carte, la pointe de la flèche l'indiquant devrait être placée à hauteur de la porte de Mussy.

Est ↑



← Nord

Ouest ↓

Sud →

Fig. 3 – Plan de l'abbaye de Pothières en 1703. (MOUILLEBOUCHE H., *Inventaire de la Côte-d'Or*, abbaye de Pothières, p. 7).

B – Le rôle spatio-temporel de l'abbaye de Pothières

1 – L'état des possessions de l'abbaye à l'époque médiévale⁵⁸

Berthe et Girart eurent des possessions dans le Sénonais⁵⁹ qui furent versées au domaine de Pothières dès la création de l'abbaye. Il s'agissait des villages de Le Pêchoir (aujourd'hui disparu)⁶⁰, Sixte (également disparu), Véron, Villemanoché et Villiers-Louis.

Grâce à la thèse de Michel Belotte, nous pouvons connaître la nature et le nombre des possessions foncières, donc des sources de revenus de l'abbaye de Pothières dans la haute vallée de la Seine, pour le milieu de la période médiévale.

Au XIII^e siècle, l'abbaye détenait six granges ecclésiastiques⁶¹, une à Charrey, à Gomméville, à Pothières, à Villiers, entre Landreville et Courteron, une à Landreville, et une à Villers-Patras.

Les revenus de l'abbaye n'étaient fort heureusement pas uniquement constitués par les richesses des granges, et pouvaient se trouver sous la forme de terres ou de dîme (impôt) dans les villages suivants : Belan, Bissey, Bouix, Cérilly, Chamesson, Charrey, Courban, Courcelles, Courteron, Etrochey, Gomméville, Landreville, Pothières, Montliot, Mussy, Noiron, Sennevoy, Villers-Patras et Vix.

Dans son ouvrage sur Châtillon, M. Belotte, mentionne une autre possession, à savoir la chapelle Sainte-Béline, située vers le ru d'Augustines, au-delà de Plaines-Saint-Lange (Aube).

M. Louis parle de la richesse des finages des sept villages de la vallée de Pothières⁶². Il paraît difficile d'attester de cet état de fait car ne possédant aucun cartulaire de l'abbaye de l'époque médiévale, et considérant la faiblesse du nombre de possessions détenues, nous ne pouvons connaître les montants des richesses rapportées par les granges et les terres, ni même penser qu'elles furent importantes.

2 – L'état des possessions de l'abbaye à l'époque moderne⁶³

Depuis le Moyen Âge, les possessions de l'abbaye pultérienne ne semblent guère avoir évoluées. Quelques possessions, non mentionnées dans la thèse de Michel Belotte, mais identifiées dans son ouvrage sur Châtillon, figurent également dans le travail d'Anthony Guyard. Il se peut que ces possessions appartenassent déjà à l'abbaye au XIII^e siècle, si c'est le cas nous n'en savons rien.

L'on compte un prieuré supplémentaire situé dans l'Aube, au sud de Nogent-sur-Seine et de Romilly-sur-Seine, à Avon-la-Pèze. Deux autres villages icaunais sont également cités, la Chapelle-les-Sennevoy (disparu)⁶⁴ et Pont-sur-Vanne⁶⁵.

⁵⁸ LOUIS R., *op. cit.*, t. I, p. 35 et 63. BELOTTE M., *La région de Bar-sur-Seine à la fin du Moyen Âge du début du XIII^e siècle au milieu du XVI^e siècle, étude économique et sociale*, Lille, service de reproduction des thèses de l'université, 1973, carte n° 8 : les granges ecclésiastiques au XIII^e siècle.

⁵⁹ LOUIS R., *op. cit.*, t. I p. 35 : Berthe aurait tenu de son père qui aurait été l'un des comtes de Sens. Son père fut en réalité comte de Tours.

⁶⁰ Le Pêchoir semble être aujourd'hui le nom d'un quartier de la commune de Laroche-Saint-Cydroine (89 400).

⁶¹ GAUVARD C., DE LIBERA A., ZINK M., *Dictionnaire du Moyen Âge*, PUF, 2002, Paris, p. 1448 : grande exploitation agricole avec maison d'habitation et d'exploitation.

⁶² LOUIS R., *op. cit.*, t. I, p. 146.

⁶³ GUYARD A., *op.cit.*, p. 102, annexe 7.

3 – Le rôle des possessions pultériennes dans la structuration territoriale et mentale de la haute vallée de la Seine

Grâce à la connaissance du nombre et de l'état des possessions de l'abbaye de Pothières, nous pouvons réfléchir au rôle de structuration spatiale et mentale qu'eut cet établissement monastique jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

La vallée de Pothières est un territoire singulier. Délimité au sud par le mont Lassois et son antique *oppidum* disparu Latisco, et au nord, par Mussy-sur-Seine, anciennement Mussy l'Evêque, résidence d'été des évêques de Langres, la vallée de Pothières est un espace restreint.

S'étirant sur environ douze kilomètres de long et un kilomètre de large, si nous incluons les terres situées de part et d'autre de l'antique voie reliant les deux villes, c'est-à-dire les pâtures et la forêt de feuillus bordant les flancs des coteaux marno-calcaires de la vallée, cette dernière dispose d'une zone de développement très limitée puisqu'elle englobe un territoire s'étendant sur seulement 12 km².

La vallée de Pothières faisait partie des différents territoires composant l'ancien *pagus Laticensis*, cette très ancienne division administrative gallo-romaine s'étendant grosso modo, du Nord au Sud, de la région de Bar-sur-Seine à celle de Châtillon-sur-Seine, et d'Ouest en Est, de la région de Tonnerre à celle de Montigny-sur-Aube. Le Lassois ayant été successivement rattaché au comté de Bar-sur-Seine puis au comté de Tonnerre, entre le Xe et le XVe siècles.

Ce territoire, mi-bourguignon, mi-champenois, a développé une identité bien particulière qui a perduré jusqu'à aujourd'hui, et qui se fonde dans les frontières de l'ancien évêché de Langres. Comprenant de nombreuses vallées, principalement dédiées à l'élevage (Armançon, Arce, Ource, Laignes, Sarce, Seine) surplombées par des plateaux calcaires cultivés, plantés de forêts de feuillus, et dont les pentes sont couvertes de vignes et ce depuis le Moyen Âge, ce caractère géographique est l'une des caractéristiques de l'identité de cette ancienne région du Lassois⁶⁴.

Au sud de la vallée de Pothières se trouvait donc l'abbaye, point, non pas central, car situé à huit kilomètres au sud de Mussy, sur l'axe Mussy-Vix qui lui en mesure douze, mais point de « contrôle », point de « passage », point « structurant » ayant essaimé ces granges entre Mussy et Vix, voie connue depuis l'Antiquité, mais aussi autour de Châtillon.

A défaut d'une histoire dont le prestige ne perdura pas tout au long de son existence – contrairement à Clairvaux, Fontenay, Molesme - Pothières fut surtout un point de référence dans l'univers mental des populations de la vallée de Pothières.

⁶⁴ Il n'existe aujourd'hui dans le département de l'Yonne que deux noms de villages dans lequel le terme « sennevoy » se retrouve : Sennevoy-le-Bas et Sennevoy-le-Haut. Ce sont deux communes appartenant au canton de Cruzy-le-Châtel.

⁶⁵ Ce village, situé à l'est de la ville de Sens faisait-il partie des possessions sénonaises de l'époque médiévale ?

⁶⁶ Les personnes s'intéressant à l'histoire de la région du Lassois ont tout intérêt à aller consulter en profondeur l'ouvrage de LAURENT Jacques, *Cartulaires de l'abbaye de Molesmes, ancien diocèse de Langres, 916-1250, recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne*, Paris, A. Picard et fils éditeurs, 1907, p. 305 sqq, qui donne une description exhaustive de l'organisation administrative, ecclésiastique et institutionnelle du Lassois au Moyen Âge. Les articles et les ouvrages plus récents de Michel Belotte sont également des outils très précis offrant de nombreux renseignements de qualité sur les régions du Barséquanais et du Châtillonnais à l'époque médiévale.

L'identité et le pouvoir de l'abbaye s'incarnaient dans les différents villages de la vallée sous forme de possessions temporelles, terres et vignes, mais aussi des prélèvements, la dîme et d'établissements, comme par exemple à Gomméville, avec son cellier géré par un moine spécialement affecté à cette tâche, le cellierier.

C – Pothières : un centre littéraire et de pèlerinage ?

1 – Le rôle et l'intention des moines de Pothières dans l'élaboration de la légende de Girart

Loin de nous l'intention de paraphraser les explications fournies par la thèse de M. Louis, mais il est néanmoins indispensable, afin de mieux faire connaître la réalité passée de l'abbaye, de directement s'y référer, car elles apportent directement des réponses claires et détaillées à nos interrogations.

Ce qu'il convient de justement analyser dans un premier temps, c'est la part de responsabilité des moines pultériens dans l'élaboration de la légende de Girart. La première chose à noter c'est le fait qu'il faille attendre la fin du XIe, début du XIIe siècle, pour qu'une version pultérienne de la légende soit rédigée par les moines, puis remaniée par eux jusqu'à la fin du Moyen Âge. C'est-à-dire plus de deux cents ans après la mort de Girart. Les moines de Pothières n'eurent donc pas la primeur de proposer une chanson de gestes sur leur prestigieux fondateur, qui fut avant tout l'œuvre des troubadours, et ce dès la mort du comte.

D'autant plus, comme le souligne R. Louis, la version revue et corrigée des bénédictins, sans l'appoint des légendes épiques « laïques » n'eût été qu'un récit extrêmement pauvre.

Toujours est-il que les moines de Pothières avaient en tête d'élaborer rien de moins qu'une véritable hagiographie à la gloire de leur fondateur, afin d'attirer des pèlerins aux pieds du tombeau de saint Girart. Hélas pour eux, la sanctification de Girart échoua dans la mesure où il s'agissait d'un personnage, certes à la dimension légendaire, mais à la tradition monastique trop fragile, et il était certainement trop tard pour songer à développer, aux XIIe et XIIIe siècles, le culte d'un homme décédé quatre ou cinq siècles auparavant. Qui plus est, nul n'avait besoin des moines pour connaître les hauts faits d'armes accomplis par Girart dans les environs de sa forteresse du mont Lassois, le chant des trouvères châtillois s'en chargeaient bien mieux.

Il y avait donc concurrence entre les ménestrels et les bénédictins. Les uns tentaient de se faire écouter par la noblesse et les clercs châtillois, d'inciter les badauds à visiter les sites que Girart aurait fréquentés, ce qui fonctionna très bien, les autres essayaient désespérément de faire venir les pèlerins dans leur sanctuaire.

2 – Pothières et les chemins de pèlerinage⁶⁷

Si les pèlerins et les promeneurs étaient plus attirés par les fables pittoresques des jongleurs, que par les sépultures princières, nous pouvons légitimement nous demander quels intérêts ils avaient à se rendre à l'abbaye de Pothières ? Des routes de pèlerinages empruntaient-elles les chemins du Lassois ? Assurément. Néanmoins, conclure par cette simple affirmation ne saurait évidemment suffire.

⁶⁷ BEIS Henri, « Itinéraires bourguignons de pèlerinage, au début des Temps modernes », in *Société d'archéologie de Beaune, histoire, lettres, sciences et arts*, mémoires, années 1931-1932, Imprimerie beaunoise, Beaune, 1933, p. 113-114. CLAUDON Ferdinand, LAURENT Jacques, *op. cit.*, p. 280-287. COLETTE Florence, *Pèlerinage et chemins de Saint-Jacques de Compostelle en Bourgogne*, Gallia Nostra Bourgogne, janvier 1993. LAMBERT E., « Le livre de Saint-Jacques et les routes du pèlerinage de Compostelle », in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud Ouest*, t. XIV, 1943, fasc. 1, Toulouse, E. Privat, Paris, H. Didier.

F. Claudon et J. Laurent, évoquent dans leur travail, les deux principales routes de pèlerinages, celle de Londres à Jérusalem et celle de Saint-Jacques-de-Compostelle, qui coupaient à travers notre région à l'époque médiévale.

D'après un fragment de l'itinéraire de Londres à Jérusalem de Mathieu de Paris, datant de 1253, et inclus dans la thèse de René Louis, la carte mentionne très clairement sur la vallée de la Seine, entre Bar sur Seine et Chastillon sur Seine (sic), la *puteres abbacia* et le *Russelum monticulus*⁶⁸.

Henri Beis détaille dans son article l'itinéraire de Bertrandon de la Broquière, conseiller et premier écuyer du duc de Bourgogne Philippe le Bon, qui fit le pèlerinage à Jérusalem en 1432⁶⁹. S'en retournant par l'Autriche, Bâle et Besançon, Bertrandon passa par Auxonne et Dijon pour aller rejoindre Philippe le Bon à Pothières, où ce dernier logeait durant le siège de Mussy. L'auteur semble alors conjecturer que de la Broquière gagna Pothières parce que l'abbaye figurait sur les chemins de pèlerinage. Or il ne s'agit absolument pas de cela, et ce quand bien même l'abbaye se situait bien sur ce parcours. Si Bertrandon de la Broquière se dirigea sur Pothières c'est tout simplement parce que son duc s'y trouvait, et qu'en tant que conseiller et premier écuyer du plus puissant souverain d'Europe, il lui était tout indiqué, étant donné la situation, qu'il se rendît à ses côtés !

En 1532, Me Denis Possot, dans *Le voyage de Jérusalem*⁷⁰ décrit très précisément les gîtes et les étapes disséminés le long de la vallée de la Seine depuis Nogent-sur-Seine, à savoir Troyes, Bar-sur-Seine, Mussy-sur-Seine, Châtillon-sur-Seine, Saint-Seine, Dijon, Beaune, Chalon-sur-Saône et Lyon sont référencés. Pas Pothières.

Charles Estienne, dans *La guide des chemins de France* de 1552, parle de ce chemin comme étant « le plus plaisant et seur » de Paris à Lyon⁷¹.

Il ne faudrait pourtant pas que les exemples ci-dessus nous fourvoient. S'agissant de hauts lieux de l'histoire locale, à savoir un antique établissement monastique et du fabuleux mont Roussillon, il est bien normal de les voir figurer sur la carte de Mathieu de Paris, et mentionner dans ces guides du XVI^e siècle. Cela ne va pas nécessairement de paire avec l'importance et la considération réelle que ces lieux eurent aux yeux des pèlerins.

Quant aux chemins menant à Saint-Jacques, bien qu'il y en eut une multitude en fonction de ce que l'on était en mesure d'y trouver : églises, hospices, sanctuaires, lieux pour dormir et se restaurer, les principales voies traversant notre région ne passèrent jamais par Pothières, et ce quand bien même MM. Claudon et Laurent mentionnent le mont Lassois sur la route de Vézelay pour les pèlerins venant du nord-est de la France⁷². M. Belotte indique, semblant suivre les pistes de MM. Claudon et Laurent, que Pothières fut un centre de pèlerinage important pour les marcheurs qui se rendaient, depuis le nord-ouest de la France en passant par la vallée de la Seine en Italie, ou ceux venant de la Lorraine et gagnant Compostelle⁷³. Cela ne semble pas tout à fait exact.

⁶⁸ LOUIS R., *op. cit.*, t. II, 2^e pt., pl. 1.

⁶⁹ BEIS H., *op. cit.*, p. 113, écrit que Bertrandon de la Broquière effectua son pèlerinage en 1532 ! Soit un siècle après le règne de Philippe le Bon dont il fut le conseiller et écuyer. Il semble indubitable qu'il faille rectifier cette erreur par la date de 1433 qui correspond non seulement aux années de règne du duc Philippe, mais aussi aux dates du siège de Mussy.

⁷⁰ BEIS H., *op. cit.*

⁷¹ *Idem.*

⁷² CLAUDON F., LAURENT J., *op. cit.*, p. 285.

⁷³ BELOTTE M., *op. cit.*, p. 291.

Il nous faut donc étudier un peu plus en profondeur les itinéraires des pèlerins⁷⁴. La principale voie menant à Compostelle par la Bourgogne était la suivante, venant du nord-est de la France, les pèlerins traversaient la cité langroise, s'orientaient par la suite dans les environs de Montigny-sur-Aube, gagnaient ensuite Châtillon-sur-Seine, puis Montbard et Vézelay. Une voie secondaire, plus à l'est, descendant du nord du royaume coupait par la région de Laignes et s'acheminait ensuite vers Asnières-en-Montagne, Moutiers-Saint-Jean, Montréal, Avallon et enfin Vézelay. Une autre route s'étirait entre Troyes, Auxerre et Vézelay.

Que cela fût pour se rendre à Jérusalem ou à Saint-Jacques de Compostelle, jamais l'abbaye de Pothières, hormis peut-être durant le Moyen Âge, et encore, certainement plus par tradition que par la perception réelle de son rayonnement, ne semble avoir été un haut lieu de passage, ni même un haut lieu de pèlerinage.

⁷⁴ COLETTE F., *op. cit.*, carte n° 2 – Itinéraires de Saint-Jacques en Bourgogne, carte n° 3 – Chemin de Saint-Jacques et évocation du pèlerinage en Bourgogne. LAMBERT E., *op. cit.*, p. 22, fig. 2 – Les routes du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle en France.

CONCLUSION

Face à l'Histoire, le destin de l'abbaye de Pothières ne paraît pas se révéler de façon particulièrement exceptionnelle. Certes, l'abbaye fut créée par le prestigieux comte de Roussillon, mais à partir de là, qui peut dire que son destin se soit déroulé sous des jours spécialement radieux ?

Durant toute la période médiévale, l'abbaye fut la cible des luttes de pouvoirs, tant laïques que religieuses, qui l'épuisèrent temporellement – destructions, pillages, incendies – et spirituellement. Voulait-on encore se rendre dans cette abbaye sans cesse attaquée ? Dans un premier temps se firent les assauts des évêques de Langres, qui tentèrent de contraindre par la force l'abbaye à les reconnaître comme les seuls comandataires. Vinrent ensuite les ravages de la guerre de Cent Ans et des guerres de Religion.

S'agissant de son temporel, l'abbaye n'eut jamais de possessions dont les richesses pouvaient rivaliser avec celles de Clairvaux ou de Molesmes. L'évêque de Langres se chargeant bien de contrer ses ambitions. La vallée de Pothières sur laquelle régnait l'abbaye s'étendait sur un territoire réduit dont les villages rapportaient peu. Les menses abbatiales et conventuelles en témoignage. Même l'état de l'abbaye au XVIII^e siècle dépeint la triste situation dans laquelle elle se trouvait.

Concernant les fortifications de l'abbaye, si elle fut bel et bien fortifiée, l'on ne peut que préciser succinctement, malgré les longues explications entreprises précédemment, l'allure des défenses du monastère. Des murs de pierre, érigés peut-être dès le XI^e siècle, certainement peu hauts et peu épais, avec sans doute quelques contreforts et des éléments défensifs avérés tel le pont-levis avec des fossés inondés ainsi qu'une porte fortifiée, constituaient les défenses du monastère.

D'un point de vue spirituel, même si de brillants historiens tels MM. Belotte, Claudon et Laurent nous renseignent sur le fait que Pothières ait été un lieu de passage sur les routes de pèlerinages, l'abbaye devait malgré tout difficilement se maintenir face à Vézelay, et l'on a bien du mal à imaginer les flots de pèlerins déferlant sur le site pultérien. D'ailleurs la thèse de M. Louis n'aborde absolument pas le fait que Pothières ait été un lieu de pèlerinage.

L'abbaye fut certainement un point de passage si peu fréquenté qu'il ne méritait sans doute pas qu'on en parlât. Comme il a été explicité dans cet exposé, les pèlerins n'étaient ni intéressés par les reliques de saint Eusèbe et saint Ostien, ni par le tombeau de Girart.

D'un point de vue littéraire, la Vita de Girart eut un impact indéniable dans la sphère intellectuelle et littéraire à l'époque médiévale. Cette célébrité étant du avant tout aux chansons des troubadours, puis quelques siècles plus tard, à celles des trouvères châtillois. Les moines de Pothières, au regard de la date du décès de Girart, composèrent leur *Vita Girardi* bien trop tardivement et n'eurent pas l'apanage de la réputation de Girart. Il était déjà bien tard au XII^e siècle de songer à réveiller une gloire passée de presque trois cents ans. De là à parler de foyer littéraire, comme le fait M. Belotte, cela semble à fortement nuancer.

Même s'il ne faut pas dévaloriser la rédaction de la vie de Girart et son influence, les moines n'eurent pas le monopole littéraire de cette aventure et il ne s'agit que du seul texte connu de l'abbaye. Il n'y eut jamais de *scriptorium* réputé à Pothières comme à Flavigny ou à Clairvaux, il n'y eut jamais d'école, telle l'école canoniale de Saint-Vorles, il n'y eut jamais d'autres abbés marquants que Lambert.

Dès lors que retenir de l'histoire de l'abbaye de Pothières ? Il faut en premier lieu tenter de retenir ce que le monastère représenta véritablement aux yeux des habitants de la région, du Moyen Âge à la fin de l'époque moderne, plus que de tenter d'y voir ce que nos désirs souhaiteraient y trouver.

Dans l'esprit de la population locale, Pothières et son abbaye étaient fort vraisemblablement, d'après les réflexions qui viennent d'être menées, des lieux alliant à la fois le merveilleux et la gloire d'avoir été fondée par Girart de Roussillon, mais aussi de conserver en son sein, le corps de l'épique Girart.

Plus prosaïquement, Pothières était un village puissamment fortifié dans lequel se trouvait ladite abbaye qui possédait des granges, des moulins, des terres, des vignes, qui prélevait la dîme, dans tous les villages de la vallée lui appartenant, et dans laquelle les autochtones vivaient et travaillaient. Des impôts et des possessions directement incarnés par les officiers claustraux qui se rendaient ou vivaient dans les villages implantés sur ces terres dites « de franche aumône », c'est-à-dire exemptées de toute reconnaissance envers un seigneur laïc. L'on était donc des hommes de Pothières, des hommes liés aux terres de l'abbaye. Bien sûr il y avait les comtes de Bar et de Tonnerre qui gardèrent l'abbaye au fil des siècles, mais que représentaient-ils vraiment ? Venaient-ils souvent dans la région en dehors de l'hommage qu'ils rendaient à l'évêque de Langres ? Ils habitaient bien loin, les serfs n'avaient de toutes les façons aucune raison, ni aucun moyen, de se rendre à Bar, et encore bien moins à Tonnerre, pour les saluer. De même que le duc de Bourgogne, suzerain des comtes, que l'on estimait vraisemblablement beaucoup, mais dont on ne se souciait sans doute fort peu. L'on respectait et considérait certainement bien plus l'évêque de Langres qui séjournait dans son château de Mussy et dont le puissant duc de Bourgogne était lui-même le vassal.

Aux yeux des puissants de l'époque médiévale, l'abbaye de Pothières était un antique point de contrôle, dont l'ancienneté, plus que la valeur intrinsèque, suffisait à ce qu'elle fût convoitée. Jusqu'aux XIIe-XIIIe siècles, l'abbaye avait une certainement importance stratégique dans le contrôle des confins burgundo-champenois.

Pour nous, hommes du XXIe siècle, l'abbaye de Pothières reste avant tout un lieu dont il nous faut parvenir à retrouver l'allure, l'identité et le rôle véritable. Nous espérons y être parvenus.

David LOISELET

Master d'histoire médiévale de l'université de Bourgogne

BIBLIOGRAPHIE

- ARABEYRE P., COURTINE N., GELIS J., MALNOURY M., *Saint Vorles au pays de Châtillon-sur-Seine*, Les éditions du Bien Public, 1991.
- BEIS Henri, « Itinéraires bourguignons de pèlerinage, au début des Temps modernes », in *Société d'archéologie de Beaune, histoire, lettres, sciences et arts*, mémoires, années 1931-1932, Imprimerie beaunoise, Beaune, 1933, p. 113-114.
- BELOTTE Michel, *La région de Bar-sur-Seine à la fin du Moyen Âge du début du XIII^e siècle au milieu du XVI^e siècle, étude économique et sociale*, Lille, service de reproduction des thèses de l'université, 1973.
- Idem, *Histoire de Châtillon-sur-Seine des origines à nos jours*, Aux Dépens de l'Auteur, Dijon, 1997.
- CLAUDON Ferdinand, LAURENT Jacques, *Abbayes et prieurés de l'ancienne France, recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France*, t. 12^e, province ecclésiastique de Lyon, 3^e partie : diocèses de Langres et de Dijon, Paris, 1941, p. 280-287.
- COLETTE Florence, *Pèlerinage et chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Bourgogne*, Gallia Nostra Bourgogne, janvier 1993.
- DU CANGE et al., *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Niort : L. Favre, 1883-1887, t. 6, col. 560b.
- GARNIER Sandrine, *Les fortifications des abbayes bourguignonnes : images et réalités archéologiques (VIII^e-XV^e siècles)*, mémoire de master 2 mondes anciens et médiévaux, dir. D. Russo et C. Sapin, université de Bourgogne, 2004-2006, t. II, p. 49-52.
- Idem, « Les fortifications des abbayes bourguignonnes » in *Chastels et maisons fortes*, actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1999-2007, t. II, 2008, p. 153-162.
- GUYARD Anthony, *Le temporel de deux abbayes du Châtillonnais durant l'Ancien Régime : Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Saint-Pierre et Saint-Paul de Pothières*, mémoire de master 2 mondes modernes & contemporains, dir. Benoît Garnot, université de Bourgogne, 2007-2008, Les Cahiers du Châtillonnais, n° 254, association des Amis du Châtillonnais, Châtillon-sur-Seine, 2011.
- LAMBERT C.-A.-J., *Histoire de Mussy-l'Evêque (Mussy-sur-Seine)*, coll. dirigée par M.-G. Micberth, monographies des villes et des villages de France, Le Livre d'histoire, rééd. 2002, 1^{re} éd. 1878, p. 94-95.
- LAMBERT E., « Le livre de Saint-Jacques et les routes du pèlerinage de Compostelle », in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud Ouest*, t. XIV, 1943, fasc. 1, Toulouse, E. Privat, Paris, H. Didier.
- LAURENT Jacques, *Cartulaires de l'abbaye de Molesmes, ancien diocèse de Langres, 916-1250, recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne*, Paris, A. Picard et fils éditeurs, 1907.

-Idem, « Girart de Roussillon : une théorie renouvelée sur les chansons de geste », in *Annales de Bourgogne*, 20, 1948, p. 42-58.

-LOUIS René, *De l'histoire à la légende, Girart, comte de Vienne (... 819-877) et ses fondations monastiques*, vol. I, Auxerre, 1946. *De l'histoire à la légende, Girart, comte de Vienne, dans les chansons de geste : Girart de Vienne, Girart de Fraite, Girart de Roussillon*, vol. II et III, Auxerre, 1947.

-MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en Bourgogne du Nord du XIIIe au XVIe siècle*, EUD, Dijon, 2002.

-Idem, *Inventaire de la Côte-d'Or*, fiche sur l'abbaye de Pothières.

-NESLE Eugène, *Voyage d'un touriste dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*, 1860.

-PETIT Ernest, *Histoire des ducs Bourgogne de la race capétienne avec des documents inédits et des pièces justificatives*, vol. I et III, Paris, Le Chevalier, 1885-1905.

-RAUWEL Alain, « Le renouveau monastique et canonial en Châtillonnais, XIe-XIIIe siècles », in *bulletin de l'association des Amis du Châtillonnais*, n° 24, association des Amis du Châtillonnais, Châtillon-sur-Seine, 2007, p. 5.

-RICHARD Jean, « La controverse sur Girart de Roussillon et les noms de châteaux-forts bourguignons », in *Annales de Bourgogne*, 21, 1949, p. 304-310.

-SAPIN Christian, « L'ancienne abbaye de Pothières », in *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. XXX, 1976-1977, p. 257-278.

-Idem, « L'abbaye de Pothières révélée par le radar », in *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* | BUCEMA [En ligne], 16 | 2012, mis en ligne le 06 février 2013.

-SUQUET Louis, *Pothières à travers les âges, petite histoire de l'abbaye et du village de Pothières*, Les Cahiers du Châtillonnais, n° 82, association des Amis du Châtillonnais, Châtillon-sur-Seine, rééd., 1^{re} éd. 1941.

-WERMELINGER Elie, « Pothières, son pays et son monastère », in *bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire du Tonnerrois*, n° 39, p. 11-15, n° 40, p. 4-11, 1986-1987.

-« Le complexe aristocratique de Vix / Mont-Lassois, de l'évolution de la structure sociale hallstatienne », conférence donnée par Bruno Chaume, le 30 novembre 2011, à la Maison des Sciences de l'Homme, université de Bourgogne, Dijon.

-Site Internet « Narthex – Art sacré, Patrimoine, Création » : www.narthex.fr, renvoyant au blog du P. Frédéric Curier-Laroche (responsable de la Commission diocésaine d'Art sacré du diocèse d'Autun), « Abbaye de Cluny 910-2010 » et à son article « la galilée clunisienne ».

